



Affiche de la rencontre



5^{ÈME} RENCONTRE DE L'AMAD AVEC LES FÉDÉRATIONS ROYALES MAROCAINES SPORTIVES

SOUS LE THÈME

*Mobilisation collective pour une transition
réussie vers le Code 2027*



JEUDI 9 AVRIL 2026

Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance – Bouznika

Programme de la rencontre



5^{ÈME} RENCONTRE DE L'AMAD AVEC LES FÉDÉRATIONS ROYALES MAROCAINES SPORTIVES

SOUS LE THÈME

"Mobilisation collective pour une transition réussie vers le Code 2027"

PROGRAMME

09H30-10H00	◆	Accueil des participants/Pause-café de bienvenue	
Horaire		Thème	Intervenant
10H00- 10H15	◆	Mot de bienvenue	Dr. Fatima ABOUALI Présidente de l'AMAD
10H15-10H45	◆	Bilan des activités de l'AMAD en 2025	Pr. Moulay Ahmed BELLIMAM
10H45-11H05	◆	Nouvelles approches de l'AMAD en éducation	Mme Bouchra EL HAFED
11H05-11H25	◆	Principales modifications du Code 2027	Dr Maria WINDY
11H25-11H45	◆	Les fédérations marocaines face au Code 2027	Pr. Moulay Ahmed BELLIMAM
11H45-12H00	◆	Accompagnement des fédérations dans la prise en charge des contrôles antidopage internationaux	Mme Safaa BIRROU
12H00-12H30	◆	Discussion	
12H30-12H45	◆	Suivi des recommandations 2025 & Recommandations 2026	
13H00	◆	Pause-déjeuner	



JEUDI 9 AVRIL 2026

Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance | Bouznika

Dans le cadre du renforcement des relations entre l'Agence Marocaine Antidopage et les Fédérations Royales Marocaines Sportives, la rencontre annuelle organisée par l'AMAD dans sa 5^{ème} édition, s'est tenue le 9 avril 2026 au Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance à Bouznika, placée sous le thème : "Mobilisation collective pour une transition réussie vers le Code mondial antidopage 2027"

Une édition qui témoigne d'une prise de conscience collective, marquée par la participation de 39 fédérations et la présence de 104 personnes lors de cette journée, parmi la présence figuraient des présidents et représentants de fédérations, des experts nationaux et internationaux en matière de lutte antidopage, ainsi que des responsables institutionnels engagés dans la promotion de l'éthique, de l'intégrité et du fair-play dans le sport.



Dès l'ouverture, le mot de bienvenue de la présidente, Dr Fatima ABOUALI, a mis en avant l'importance de cette rencontre, devenue au fil des années un rendez-vous structurant pour le sport marocain. Il a été souligné que les précédentes éditions ont permis d'aboutir à des résultats concrets, notamment en matière de sensibilisation, de formation et de coordination des actions. La présidente ABOUALI a rappelé l'impératif de cette rencontre : « La lutte contre le dopage n'est pas qu'une contrainte réglementaire, c'est une responsabilité éthique que nous partageons. Notre mobilisation aujourd'hui est la clé d'une transition réussie vers les standards de demain. ».



Dans ce sens, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la collaboration entre l'ensemble des parties prenantes afin de promouvoir un sport propre, équitable et aligné sur les standards internationaux. Elle a également rappelé que le Maroc doit suivre les évolutions du Code Mondial Antidopage (CMA) et s'adapter aux changements que connaît le contexte international. En tant que relais directs auprès des sportifs et de leur entourage, les fédérations sportives sont appelées à jouer un rôle clé dans la compréhension et

l'appropriation de ces évolutions, elles occupent en effet une place centrale dans cette dynamique. C'est dans cette optique que cette rencontre est organisée de manière annuelle, afin de garantir une transmission efficace et continue de l'information. La présidente a conclu son intervention en adressant ses remerciements à l'ensemble de l'équipe de l'agence pour ses efforts continus.

Le professeur Moulay Ahmed BELLIMAM, secrétaire général de l'AMAD a ensuite entamé la présentation du bilan des activités de l'AMAD pour l'année 2025, offrant un panorama détaillé des actions menées. Cette séquence a été introduite par un film institutionnel illustrant les différents champs d'action de l'agence, allant du contrôle antidopage à la formation, en passant par les enquêtes et les partenariats.

Parmi les faits marquants, le reclassement de l'athlétisme marocain de la classe A à la classe B a été particulièrement souligné. Effectif depuis janvier 2025, ce changement a eu un impact significatif sur les exigences imposées par la fédération internationale d'athlétisme et a orienté une grande partie des activités de l'AMAD, puisque plus de la moitié des actions de contrôle ont été consacrées à cette discipline. Ce suivi renforcé a concerné aussi bien les athlètes évoluant au Maroc que ceux participant à des compétitions internationales.



Dans le cadre de la coopération internationale, plusieurs rencontres ont été organisées avec l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, permettant de valoriser le travail accompli par le Maroc et de renforcer la crédibilité du dispositif national de lutte contre le dopage.

Par ailleurs, les enquêtes ont constitué un axe majeur d'intervention, l'AMAD ayant mené plusieurs investigations au cours des deux dernières années. La signature d'une convention avec le Ministère Public, la Gendarmerie Royale, la Direction Générale de la Sureté Nationale et l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a notamment permis la création d'une commission d'enquête, en conformité avec les exigences du standard international qui entrera en vigueur en 2027, marquant ainsi une avancée significative vers une meilleure structuration des procédures et une plus grande efficacité dans le traitement des cas.

En parallèle, les actions de sensibilisation et d'éducation ont occupé une place centrale en 2025, avec 26 fédérations bénéficiaires de programmes variés comprenant des stands de sensibilisation, des formations ADEL et des séances éducatives adaptées et personnalisées.

Parallèlement, une progression notable a été enregistrée en matière de contrôle, avec une augmentation significative du nombre de prélèvements depuis 2021 et une couverture élargie à 30 fédérations, renforçant ainsi les mécanismes de surveillance et de dissuasion.

Le volet formation s'est également distingué par son développement, à travers l'organisation de sessions destinées à différents publics, notamment le Panel Marocain de Gestion des Résultats, les Agents de Contrôle du Dopage, les éducateurs et les journalistes du sport, dont certaines ont été réalisées en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, en particulier Sport Swiss Integrity, permettant de bénéficier d'une expertise reconnue.

Enfin, l'agence a consolidé son positionnement à l'international en prenant part à plusieurs événements sportifs majeurs, contribuant ainsi au rayonnement du Maroc dans le domaine de la lutte antidopage. Son implication dans des congrès et espaces d'échange, notamment à travers des groupes thématiques dédiés à l'évaluation des politiques antidopage, a permis de partager l'expérience nationale tout en s'enrichissant des bonnes pratiques internationales. L'organisation du Forum des ONAD africaines, qui a réuni 47 participants, constitue à cet égard une réalisation particulièrement notable, en offrant un cadre de coopération régionale et de partage d'expertise entre agences africaines.



En parallèle, l'agence a pris part à plusieurs rencontres internationales, notamment le symposium annuel de l'Agence Mondiale Antidopage, la 10^{ème} conférence des parties (COP 10) de l'UNESCO ainsi que la conférence pré-COP 10 et les réunions liées à la Convention de l'UNESCO ainsi qu'au Congrès international de l'Agence nationale antidopage de la Tunisie intitulé "Sciences de l'information au service de la lutte antidopage". L'AMAD a également participé activement à qu'à la 6^{ème} conférence mondiale sur le dopage dans le sport organisée par l'Agence Mondiale Antidopage ainsi qu'à la conférence internationale sur le droit et le sport.

Sur le plan des partenariats, l'année 2025 a été marquée par une intensification des collaborations, avec la signature de trois conventions avec des fédérations sportives ainsi qu'un partenariat avec le club Fath Union Sports (FUS). Dans cette même dynamique, une convention a également été conclue avec La Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie, ouvrant de nouvelles perspectives en matière de

développement scientifique. Par ailleurs, une convention de coopération et de collaboration a été établie entre l'AMAD et l'ONAD du Gabon, illustrant une volonté affirmée de renforcer les liens à l'échelle africaine et de mutualiser les efforts dans la lutte contre le dopage.

Dans le domaine de la recherche, les résultats obtenus sur l'étude réalisée en collaboration avec l'UNESCO, intitulée « *Étude sur les compléments alimentaires : état des lieux et perspectives* », a mis en lumière les risques de contamination et la nécessité d'une vigilance accrue, notamment pour les sportifs exposés à des ces risques.

La deuxième partie de la rencontre a été consacrée aux nouvelles approches éducatives adoptées par l'AMAD, présentée par Mme Bouchra ELHAFD. Cette évolution s'inscrit dans une volonté de moderniser les méthodes et de mieux répondre aux attentes des jeunes générations.

En 2025, plus de 3703 bénéficiaires ont été touchés à travers 76 activités réalisées au profit de 26 fédérations. 103 participants issus de 12 fédérations ont bénéficié de la formation ADEL, 857 issus de 7 fédérations ont pris part à des séances de sensibilisation et 1933 issus de 11 fédérations ont visité les stands de sensibilisation.

La stratégie de l'AMAD repose sur le principe fondamental d'éduquer avant de contrôler, avec pour objectif de prévenir les comportements à risque en développant des réflexes de vérification chez les sportifs.



La vision de l'AMAD encourage l'éducation par la forme et l'éducation par la force constituant ainsi les deux piliers de la nouvelle démarche. Par ailleurs, l'apprentissage hybride, combinant présentiel et outils numériques, permet d'élargir la portée des actions et de s'adapter aux contraintes des différents publics.

L'introduction du micro-apprentissage, à travers des contenus courts et visuels, répond également aux caractéristiques des générations Z et Alpha, marquées par une capacité d'attention limitée et un besoin immédiat.

Enfin, la digitalisation occupe une place centrale dans cette progression, avec la mise en place de plateformes et d'outils numériques visant à faciliter l'accès à l'information et à encourager l'autonomie des utilisateurs, tout en intégrant pleinement le rôle essentiel de l'entourage des sportifs dans cette dynamique.

Dr Maria Windy a présenté les principaux changements du Code mondial antidopage et des standards internationaux à l'horizon 2027, en rappelant que le programme mondial antidopage repose sur trois niveaux complémentaires : le Code mondial, les standards internationaux et les lignes directrices. Elle a précisé que le Code mondial constitue le document de référence de la lutte antidopage, composé de 27 articles et mis en place par l'Agence mondiale antidopage afin d'harmoniser les règles à l'échelle internationale, tout en faisant l'objet de révisions régulières tous les six ans. Les objectifs de ce Code ont été rappelés, à savoir la protection de la santé des sportifs, la garantie de l'égalité des chances, le renforcement de la crédibilité du sport et la coordination des actions internationales. Revenant sur son évolution, Dr Windy a souligné les étapes clés, depuis sa création en 2004, le durcissement des sanctions en 2009, l'équilibre entre prévention et répression en 2015, l'introduction des droits des sportifs et la protection des lanceurs d'alerte en 2021, jusqu'à l'intégration des principes liés aux droits de l'homme dans la version 2027. Elle a également expliqué que cette révision s'inscrit dans l'évolution du concept même du dopage, et a présenté le Code 2027 autour de trois piliers majeurs : l'humanisation, l'harmonisation et l'intelligence. Cette nouvelle approche prévoit notamment une meilleure catégorisation des sportifs, une protection accrue de leurs droits ainsi qu'une amélioration des procédures disciplinaires afin de garantir davantage d'équité.



Dans le prolongement de cette intervention, Pr. Moulay Ahmed BELLIMAM a abordé le rôle des fédérations face au Code 2027, en insistant sur la nécessité pour celles-ci de mettre en place des programmes d'éducation antidopage structurés et adaptés.

Enfin, Mme BIRROU Safae a présenté les dispositifs d'accompagnement proposés aux fédérations, notamment en ce qui concerne la procédure de la prise en charge des contrôles antidopage internationaux, dans une logique de soutien et de mise en conformité avec les exigences internationales.



Par la suite, la discussion a été ouverte où les différents participants ont relevé des questions relatives à leur préoccupation quotidienne et à la meilleure façon de se préparer au Code 2027.



Au terme de cette rencontre, il a été rappelé le suivi des recommandations de la 4^{ème} rencontre avec les fédérations où il a été confirmé la progression des deux actions principales :

- La mise en place d'une procédure de labellisation « AMAD » destinée aux structures sportives,
- Le lancement d'un débat national visant à élaborer un cadre réglementaire strict pour encadrer la gestion des compléments alimentaires.

Enfin des recommandations dégagées des différentes discussions lors de cette 5^{ème} rencontre ont été retenues :

- L'AMAD doit harmoniser les règles antidopage conformément aux nouvelles dispositions du Code 2027 ;
- Les fédérations sont invitées à réviser leurs règlements internes afin d'assurer leur conformité avec les nouvelles règles antidopage 2027 de l'AMAD ;
- Les fédérations devraient instituer une cellule dédiée à la conformité antidopage, chargée du suivi et de la communication avec l'AMAD ;
- Les fédérations préparent, en partenariat avec l'AMAD, des projets de programmes de formation et de sensibilisation destinés aux sportifs, entraîneurs et personnels médicaux sur la prévention et l'éducation antidopage.

A la marge de cette rencontre annuelle, l'AMAD a organisé, dans l'après-midi, une formation ADEL dédiée à 28 participants issus de 23 fédérations sportives.

Afin de garantir une approche pédagogique optimale, cette formation a été structurée en deux ateliers parallèles, proposant des contenus spécifiquement adaptés aux profils des participants : une session dédiée aux 9 membres du staff médical et une seconde destinée aux 19 éducateurs et entraîneurs. S'inscrivant dans le prolongement des échanges matinaux, cette organisation a permis d'offrir un accompagnement sur mesure pour chaque corps de métier. Sous la conduite du staff professionnel de l'agence, dont l'expertise a été déterminante, chaque participant a bénéficié d'un suivi personnalisé, enrichi par des clarifications ciblées et des conseils concrets.

